



## Appel à projets SIRIC CARPEM 2019

### Aide au montage d'un financement d'un doctorant

#### ❖ AAP 2019 : Candidature

En raison de l'absence de visibilité du plan cancer au-delà de 2020, le CARPEM ne peut s'engager sur des financements de bourses doctorales complètes.

Compte tenu de la demande, nous avons prévu de permettre le co-financement d'un an par le soutien du CARPEM, afin de compléter une année recherche, une année médaille (AP-HP) ou encore de financer une 4<sup>ème</sup> année de thèse.

Le candidat travaillera sur un projet portant sur le programme 1 et/ou 2 au **sein d'une équipe du CARPEM**.

Le dossier soumis par le candidat comprendra :

- Le projet de format libre et n'excédant pas 3 pages devra indiquer le programme choisi, l'équipe d'accueil, le but scientifique recherché, le plan de travail précis envisagé.
- Le CV détaillé du candidat
- Une lettre de motivation du candidat

**Date limite de soumission : 30 janvier 2019 à minuit.**

Envoi des dossiers à [contact@carpem.fr](mailto:contact@carpem.fr)

#### ❖ Éligibilité

Le candidat devra être issu d'une école de médecine, de pharmacie ou d'une Grande école d'ingénieur [accréditée par la conférence des Grandes écoles]

Le financement ne sera définitivement accordé qu'après acceptation du dossier par l'école doctorale.

#### ❖ Informations complémentaires

Rémunération : Selon grilles AP-HP, au plus près possible du salaire précédent.

Durée du financement : 1 an non renouvelable

Évaluation des candidatures : Réponse 1 mois après la clôture de l'appel d'offre.

Critères de sélection :

- Qualité scientifique du projet
- Adéquation du sujet proposé avec les thématiques du CARPEM

Contact : Aurore Hattabi : [aurore.hattabi@carpem.fr](mailto:aurore.hattabi@carpem.fr) (le projet CARPEM est disponible sur demande)